

ment liée au principe de base: à travail égal, salaire égal. Aucune discrimination ne devrait être tolérée à ce sujet.

La convocation d'une conférence fédérale-provinciale, afin d'étudier l'application des recommandations de la Commission qui relèvent de la juridiction provinciale, ou qui sont de compétence conjointe du Parlement du Canada et des législatures provinciales, est essentielle. Le Québec a des droits particuliers qu'il tient à conserver intégralement, et l'on verrait d'un très mauvais œil la prise de décisions unilatérales en ce domaine.

Monsieur le président, en résumé, l'importance de la question soulevée dans ce débat n'est pas à démontrer. Je souhaite que toutes les femmes de ce pays réalisent qu'il est temps qu'elles prennent leurs responsabilités, et qu'elles cessent de laisser les hommes seuls s'occuper de leur rendre leur liberté. Nous sommes prêts, quant à nous, du Ralliement créditiste, à nous laisser envahir par une marée féminine. Je ne fais aucunement allusion à Gilberte Côté-Mercier et à sa troupe, ni même à la femme d'un certain Pierre Mercier de Vancouver.

• (4.10 p.m.)

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, à mon sens, le Nouveau parti démocratique nous rend à tous, députés et citoyens canadiens, un service aujourd'hui en ouvrant un débat sur la question de la situation de la femme dans notre pays. Le gouvernement est heureux de participer à ce débat qui, il l'espère, s'amplifiera et se propagera dans tout le pays, dans l'intérêt des Canadiennes et de la justice sociale au Canada, et non pas en particulier dans l'intérêt du Nouveau parti démocratique. J'ajouterais que le parti qui se considère comme la conscience et, par anticipation, l'âme dirigeante de la politique canadienne fait bien de nous servir de guide aujourd'hui, faisant œuvre de pionnier en vue de la libération de la femme avec la même sagacité que M. Lester B. Pearson et le premier ministre actuel (M. Trudeau).

Mes honorables amis en face me pardonneront peut-être si je parais un peu sectaire, ce qui n'est pas dans ma nature. Toutefois, j'ai peine à croire à l'indifférence médiévale du gouvernement actuel et à m'en indigner quand le NPD nous attaque à peine six jours après que le premier ministre, dans une importante déclaration de principe, eut fait la promesse suivante:

Je me porte garant de l'appui entier du gouvernement libéral dans la lutte contre la discrimination pour ménager aux femmes des chances égales dans tous les secteurs de la vie canadienne.

Le temps est peut-être mal choisi pour le NPD, mais voici une promesse solennelle faite par un gouvernement qui n'est pas prodigue de promesses. C'est la garantie d'une prompte action de l'État à la suite de toutes les recommandations, jugées réalisables et du ressort du gouvernement fédéral, que propose le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Comme les députés le savent, le rapport a été déposé en décembre et nous avons déjà commencé à mettre en place des méthodes d'action de grande envergure, dont je donnerai le détail plus tard. Le mandat de la Commission royale d'enquête, créée en 1967, c'était de recommander les mesures qui sont du ressort du gouvernement fédéral pour assurer à l'élément féminin des chances égales à celles des hommes dans tous les secteurs de la société

[M. Matte.]

canadienne. Ce mandat lui avait été confié par le gouvernement de M. Pearson. Après deux ans et demi, elle a soumis un rapport détaillé et elle a soulevé un labyrinthe de questions complexes d'orientation politique.

Je ne crois rien vous dévoiler en vous disant que le gouvernement tient constamment à jour une liste de nos objectifs prioritaires que nous essayons de respecter du mieux possible. Il est vrai, à mon avis, que tous les gouvernements canadiens ont ressenti, plutôt avec malaise, qu'ils auraient pu faire preuve de plus de leadership et améliorer les occasions offertes à la femme. La Chambre a beaucoup fait à l'égard de la femme, et la modification des lois sur le divorce et l'avortement en sont une bonne preuve. Notre gouvernement est peut-être supérieur aux autres à cet égard. Je ne révélerai pas où se situait la femme dans notre échelle de priorités, mais je dois cependant vous avouer que dernièrement elle l'a grimpée aussi vite que les remonte-pentes atteignent le sommet du mont Whistler.

Le gouvernement a déjà de nombreuses réalisations précises à son crédit et il poursuivra ses efforts. Ces réalisations importantes auront des répercussions d'envergure avantageuses pour la femme, et elles amélioreront aussi la vie de tous les Canadiens en général. Je me demande cependant si elles répondent totalement ou en partie au problème de l'intégration complète et égale de la femme dans la société canadienne. Voilà le véritable problème, bien plus que la question des prestations de retraite, du salaire minimum ou des pratiques spéciales d'embauche.

Une question primordiale pour la société à notre époque est la participation de la femme à la société moderne, celle des jeunes, des pauvres, ou des personnes âgées—de fait, la participation de tous ceux qui n'ont pas été admis d'emblée, de tous ceux qui souffrent de discrimination. Notre propre Parlement, sur le plan social n'est pas pleinement représentatif de la population du Canada. Certes, en écartant les femmes et tous les autres groupes, nous frustrons notre société. La fonction publique, la bureaucratie à tous les niveaux de gouvernement, n'est pas représentative de la mosaïque canadienne. Il en est de même des syndicats, des grandes entreprises privées et d'autres institutions. J'en conclus donc qu'aucune société n'en peut montrer une autre du doigt. Il est certain que nous, en tant que gouvernement, devons commencer par supprimer les obstacles d'ordre juridique et en matière d'emploi pour ceux qui sont exclus.

Il y a aussi la position que la société adopte vis-à-vis elle-même et la manière dont elle peut être modifiée. Que dire des attitudes de toutes les institutions de notre société, notamment la famille, le milieu, les syndicats, les entreprises publiques et privées? Comment façonnent-ils et orientent-ils les individus? Comment et pourquoi écartent-ils de leur activité des secteurs importants de notre population? Ce qui importe encore plus, comment et quand prendront-ils des mesures concrètes pour les inclure et non les exclure? Chose certaine, nous savons qu'une foule de personnes douées n'ont jamais eu la chance de se mesurer à d'autres dans les domaines de leur choix, quelle qu'ait été la nature de leur apport. Mais pourquoi ne suivent-elles pas le courant général de l'activité? D'après moi, cela dépend de la mesure dans laquelle la société, les individus et les groupes aspirent à l'équité et à la justice sociale. En somme, la responsabi-